

**Compte rendu de la séance 08 juillet 2016**

L'an deux mil seize, le 08 juillet, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 28/06/2016, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

**Présents :**

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire  
M. ROBERT Jean-Luc, Mme LYOEN Marie-Yvonne, adjoints  
Mme GOUEYTHIEU Sabine, M. IMBEAUX Michel,  
MM. ROUX Vincent et FEYNIE Daniel, conseillers

**Absents excusés :** M. PASQUET Serge, Mme GIRAUD Séverine  
Mme MICHALCZYK Catherine, Mme THURMEL Frédérique

**Secrétaire de séance :** M. MASSIAS Jean-Luc

**Ouverture de la séance :** 20H30

**Levée de la séance :** 22h30

Monsieur le Maire, ouvre la séance en présentant l'ordre du jour et demande aux membres du conseil de se prononcer sur le précédent compte rendu de la séance. Il est adopté à l'unanimité.

**1. DÉLIBÉRATIONS**

- ***Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : 5 487 €***

Acceptation du montant : 5 487 €

- ***Schéma départemental de coopération intercommunale***

Proposition de ne pas délibérer valant avis favorable

- ***SMDE 24***

Acceptation des modifications de statuts du SIAEP de Mussidan-Neuvic par intégration de la commune de St Séverin d'Estissac.

- ***Mise à disposition du service ADS de la CCIVS pour l'instruction des autorisations d'occupation du sol au 1<sup>er</sup> janvier 2017***

La future communauté de communes Mussidan-Villamblard devra adhérer au 01/01/2017 à un service instructeur pour l'urbanisme autre que la DDT de St-Astier (Etat).

Les communes deviennent compétentes en matière de délivrance des autorisations d'occupation des sols (loi ALUR : le maire signe au nom de la commune et non plus au nom de l'Etat).

➤ **Tarifs cantine + mensualisation**

- Mise en application d'un forfait mensuel 10 mois : 30.80 €/mois (soit 2.14 € le repas contre 2.05 € aujourd'hui).  
On retire au forfait : jours de grève, jours sorties scolaires, 4 jours consécutifs d'absence prévenus et justifiés.
- Tarif occasionnel : 2.80 €/repas
- 17% d'augmentation est prévue sur 4 ans pour atteindre 2.40 €/repas (pour harmonisation des tarifs avec l'école de Sourzac)

**2. LE POINT SUR LES TRAVAUX**

➤ **Travaux de sécurisation du bourg**

M. ROBERT présente les travaux de sécurisation du bourg par la pose de 3 ralentisseurs instaurant des zones à 30, ainsi que la mise en place de 2 stops afin de couper la vitesse des automobilistes empruntant la VC reliant la D3E10 à la D3E5.

M. ROBERT rappelle la présence aux abords de cette route d'un nombre important d'enfants en bas âge.

Coût des travaux de sécurisation : 9 414 €.

Une subvention de 3 000 € au titre des amendes de police a été sollicitée auprès de nos conseillers départementaux.

➤ **Mise en accessibilité des bâtiments communaux**

- Mairie

Les travaux ont été lancés : entreprise VALADE Benoît (2 500€ HT)

- Autres

Dossier ADAP : reçu accord de subventions : - CD : .....9 762 €

- DETR : .....8 990 €

Travaux non lancés

- CCMP : .....5 709 €

- Commune : .5 709 €

---

Montant global des travaux HT:..... 30 171 €

**3. ECOLE**

➤ **Classe supplémentaire et découpage du CE2**

Une classe supplémentaire est créée pour la rentrée de septembre.

La classe de CE2 habituellement à St Louis sera partagée avec le site de Sourzac.

La répartition des élèves est établie par ordre alphabétique.

L'effectif de la classe double niveau de St Louis (CE1-CE2) passera de 33 élèves à 20.

➤ ***Evaluation du Projet Educatif Territorial (PEDT) par le comité de pilotage***

Le comité s'est réuni le 29 juin dernier afin de vérifier la pertinence et l'évolution du PEDT.

Décisions prises :

- poursuivre les actions mises en œuvre
- modification de la composition du bureau : intégration des animatrices TAP et des parents d'élèves des enfants scolarisés à l'école de St Louis en cas d'empêchement des représentants de parents d'élèves.

Un rapport sera transmis au Service Jeunesse Sports Ville Associations (DCCSPP) à Périgueux en charge du suivi administratif des PEDT.

**4. DIVERS**

➤ ***Distributeur mural de sacs-gants hygiène (déjections animales)***

➤ ***Repas des aînés***

La date sera fixée à la prochaine réunion.

➤ ***Remerciements aux animatrices TAP et aux enfants pour les objets d'agrément installés au bourg***

En voici quelques-uns



**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES  
AU COURS DE LA SÉANCE DU 08 JUILLET 2016**

N° des délibérations	Objet	décision
2016-0807-1	FPIC	5487€
2016-0807-2	SIAEP : - modification des statuts	OK intégration de la commune de St Séverin d'Estissac
2016-0807-3	CCIVS : Convention ADS	OK pour le 01/01/2017
2016-0807-4	Tarif cantine	OK pour forfait à la rentrée 2016/2017

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS  
AU COURS DE LA SÉANCE DU 08 JUILLET 2016**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURE	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
MASSIAS Jean-Luc		
ROBERT Jean-Luc		
LYOEN Marie-Yvonne		
THURMEL Frédérique	/	EXCUSÉE
GOUEYTHIEU Sabine		
MICHALCZYK Catherine	/	EXCUSÉE
GIRAUD Séverine	/	EXCUSÉE
PASQUET Serge	/	EXCUSÉ
FEYNIE Daniel		
ROUX Vincent		
IMBEAUX Michel		